

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

**PRESENTS** : voir liste des délégués présents en annexe

**SECRETARE DE SEANCE** : M PEYRAMAURE Pierre

Date de convocation : 19/02/24

Membres en exercice : 134	Présents : 92	Votants : 92	Pour : 92	Abstention : 0	Contre : 0
---------------------------	---------------	--------------	-----------	----------------	------------

Référence DIEGE :	2024-03-19-07
Objet :	Affectation des résultats 2023 - Budget annexe eau

Monsieur le Président expose aux membres du Comité qu'il est nécessaire de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2023 du budget annexe eau.

Il indique que les résultats se décomposent comme suit :

FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses N	781 503,65 €
Recettes N	758 818,20 €
Résultat de l'exercice N	- 22 685,45 €
Résultat antérieur (002) N-1	30 823,40 €
Excédent de fonctionnement à affecter N+1	8 137,95 €
INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses N	139 710,81 €
Recettes N	906 556,97 €
Résultat de l'exercice N	766 846,16 €
Résultat antérieur (002) N-1	- 330 079,09 €
Résultat global N à reporter N+1 (001)	436 767,07
Restes à réaliser - Dépenses N	30 708,18 €
Restes à réaliser - Recettes N	- €
Solde des Restes à réaliser N	30 708,18
Excédent d'investissement à affecter N+1	406 058,89 €
AFFECTATION DU RESULTAT	
Excédent d'investissement à reporter N+1 (001)	406 058,89 €
Excédent de fonctionnement capitalisé N+1 (1068)	€
Excédent de fonctionnement N+1 (002)	8 137,95 €

Après délibération, les membres du Comité acceptent cette proposition.

Fait et délibéré à USSEL,  
Le 19/03/2024  
Le Président du Syndicat,  
Pierre CHEVALIER

